

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 7 ET 8 OCTOBRE 2019**

**Point 9 de l'ordre du jour**

**Transmission du postulat déposé par  
M. Frank Aellen, au nom du groupe PDC/PVL,  
demandant l'intégration du secteur "espaces verts"  
dans l'étude des projets d'aménagement**

Lors de la séance du 27 mai 2019, M. Frank Aellen a déposé le postulat cité en titre et dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso, demandant l'intégration du secteur "espaces verts" dans l'étude des projets d'aménagement.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 9 septembre 2019, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

**Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Frank Aellen, au nom du groupe PDC/PVL, demandant l'intégration du secteur "espaces verts" dans l'étude des projets d'aménagement.**

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE BULLE**

**Le Président**

**Malik Seydoux**

**Le Secrétaire**

**Guy Monney**

## **Postulat demandant l'intégration du secteur "espaces verts" dans l'étude des projets d'aménagement**

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chers collègues,

Le visage de notre cité change de jour en jour. Les travaux de la route de Riaz et les constructions des quartiers de la Pâla et de la Gare en témoignent.

Tout le monde est d'avis de maintenir et de promouvoir les espaces verts dans les agglomérations et y offrir un habitat au plus grand nombre possible de plantes et d'animaux. L'important est que la population puisse ressentir la nature dans son milieu de vie et en bénéficier pour se détendre. Ce point est aussi important d'un point de vue économique : » Les espaces verts augmentent l'attractivité d'une ville ou d'un village ».

Pour ce faire le groupe PDC/PVL propose au conseil communal l'intégration du service parcs et jardins dans les études et les réalisations des projets. Ce droit de regard pourrait aider positivement le végétal sur nos rues, places et nouvelles construction.

Je cite l'exemple des Robiniers de la Grand-rue où le système racinaire de ces arbres est piégé dans leur sol étanche. Les racines pourrissent et au bout de quelques années on remplace l'arbre. Cette opération peut se répéter plusieurs fois.

Nous sommes sûrs que nos jardiniers auront des idées et des conseils pour que le vert soit le prince de notre ville.

Merci de votre écoute. »